Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20120127-2012_B040-DE
Date de télétransmission : 03/02/2012
Date de réception préfecture : 03/02/2012

communauté du PAYS D'AIX

ACTE RENDU EXECUTOIRE PAR APPLICATION DES FORMALITES DE TELE-TRANSMISSION AU CONTROLE DE LEGALITE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE

communauté du
PAYS D'AIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 JANVIER 2012
PRESIDENCE DE MONSIEUR JOËL MANCEL

2012_B040

OBJET : Agriculture et forêt - Halles de producteurs "Terres de Provence" - Bilan de la saison 2011 et projet 2012

Le 27 janvier 2012, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de Saint-Marc-Jaumegarde, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 20 janvier 2012, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :
ALBERT Guy, vice-président, Jouques – BARRET Guy, vice-président, Coudoux – BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge – BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue – BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc – BURLE Christian, vice-président, Peynier – CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset – CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues – CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence – DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson – DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues – LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis – LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil – LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet – LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence – MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil – MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde – MARTIN Richard, vice-président, Cabriès – MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles – MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles – PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air – PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes – RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence – SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence – SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau – TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence – VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(e)s avec pouvoir :
AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau, donne pouvoir à SLISSA Monique – CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparade, donne pouvoir à CANAL Jean-Louis – DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GERACI Gérard – DRAOUZIA Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe – FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren, donne pouvoir à CRISTIANI Georges – FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à DI CARO Sylvaine – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles, donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à RIVET-JOLIN Catherine – JOISSAINS-MASINI Maryse, président, donne pouvoir à CHORRO Jean – LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PIERRON Liliane – PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à TAULAN Francis – SAEZ Jean-Pierre, vice-président, Venelles, donne pouvoir à CHARRIN Philippe

Excusé(e)s :
BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence – GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis – PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-Lez-Durance – SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence

Monsieur Christian BURLE donne lecture du rapport ci-joint.

communauté du
PAYS D'AIX

DGA Interventions Economiques, Insertion, Emploi et Formation
Direction des Interventions Economiques
Service Agriculture
LM

11_03

BUREAU DU 27 JANVIER 2012

Rapporteur : Christian BURLE

Thématique : Agriculture et Forêt

Objet : Halles de producteurs « Terres de Provence » bilan de la saison 2011 et projet 2012
Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Les Halles de producteurs « Terres de Provence » inaugurées en 2010 – fruit du projet européen Rururbal- visent à rapprocher le consommateur et l'agriculteur grâce à la vente en circuit court et la promotion des produits de saison.
La CPA a de nouveau organisé le marché de demi-gros, du mois de mai au mois d'octobre 2011 -à Plan de Campagne- qui a été plébiscité.
Afin de donner suite à ce succès, il vous est proposé de reconduire l'opération du mois de mai au mois d'octobre 2012.
Cette action, dont le budget prévisionnel s'élève à 121 000 €, pourrait - à terme- bénéficier d'une structure pérenne.

>Présentation du projet :

La première édition de ce circuit agricole court a été créée dans le cadre du projet européen Rururbal (Rural Urbain Alimentation) qui visait à rapprocher les producteurs des consommateurs afin de soutenir l'agriculture locale.

Porté par la CPA et huit partenaires européens, ce premier point de vente- en demi-gros- de fruits et légumes locaux a connu en quelques mois un succès grandissant. Cet engouement a permis à la Communauté du Pays d'Aix de renouveler l'expérience du mois du 2 mai au 28 octobre 2011, les lundis, mercredis et vendredis (ouverture de 16h30 à 17h00 réservée aux professionnels de l'alimentation et des métiers de bouche, et de 17h00 à 19h00 pour les particuliers).

On assiste à un intérêt croissant pour le circuit court alimentaire, qui correspond à une nouvelle attente des consommateurs, que les crises sanitaires, climatiques et économiques accentuent. Ceux-ci sont en demande de produits du terroir locaux, frais, gustatifs, bénéficiant d'une traçabilité et à un prix abordable. Attentes, qui encouragent les valeurs environnementales, l'économie locale et donc l'activité de nos producteurs.

Cette démarche volontaire de proximité et de qualité s'est bâtie avec l'expertise et le contrôle de la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, ainsi que la collaboration de l'association de consommateurs « l'UFC que choisir » (en 2010).

>Les enjeux de l'opération :

Enjeux économiques :

Débouché complémentaire pour la profession

- Il a été constaté un impact positif sur les exploitations : grâce au chiffre d'affaire réalisé, certains producteurs ont pu améliorer significativement leur situation économique, étendre leur surface de production, voire créer des emplois.
- En moyenne 26 producteurs étaient présents du mois de mai au mois d'octobre.
- 5 tonnes de marchandises ont été écoulées par jour de marché ; ce qui représente en moyenne plus de 2 000 caisses (entre 2kg et 9kg).

Bénéfices consommateurs

- Les consommateurs ont bénéficié - en moyenne- de prix inférieurs à 30%, par rapport à la grande distribution.
- En moyenne 1 900 personnes/jours (équivalent à 1 000 paniers/jours) ont fréquenté les Halles, sur toute la durée du marché.
- Des animations ont été réalisées et seront susceptibles d'être reconduites en 2012 : paniers gourmands offerts, venue de chefs cuisiniers locaux dans le cadre du Festival de la Gastronomie provençale du Pays d'Aix (organisé par Châteauneuf-le-Rouge).

- 90% des consommateurs se déclarent satisfaits ou très satisfaits de l'opération et 100% réclament sa pérennisation (cf. enquête de satisfaction réalisée par la Chambre d'agriculture 13).
- Descriptif de la clientèle locale en 2011 plus de 32% en provenance de Marseille, 16% des Pennes-Mirabeau, 11% de Cabriès, 5% de Vitrolles, 4% d'Aix-en-Provence...)

Plue- value pour les commerçants :

- Les « Halles de producteurs » profitent à une grande partie des commerçants de la zone de Plan de Campagne. En effet, ils bénéficient de retombées économiques non négligeables dues à la hausse de fréquentation de leurs magasins engendrée par les consommateurs du marché.

Enjeux sociaux : un marché générateur de lien social

- De nouveaux liens apparaissent entre producteurs et consommateurs (objectif de rapprocher la ruralité et l'urbanité) permettant aux agriculteurs de valoriser leurs productions.
- Succès du système de vente à la cagette : les clients se sont assez vite adaptés à ce mode d'achat (partage des produits en famille, voisins) qui permet des prix attractifs.

Enjeux environnementaux : le circuit court

- Cette relocalisation de l'économie répond aux préoccupations écologiques visant à diminuer les dépenses énergétiques.
- Les produits vendus ont parcouru peu de distance (en moyenne 37,5 km) et nécessitent moins d'emballage et de conditionnement.

Enjeux nutritionnels : qualité et proximité

- La qualité et la traçabilité en matière alimentaire étant une exigence forte, la Communauté du Pays d'Aix, en partenariat avec la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, a rigoureusement sélectionné les participants.
- Grâce à son expertise agricole, la Chambre d'agriculture contrôle également les exploitations et les produits concernés.
- Un cahier des charges strict élaboré : les producteurs ne sont autorisés à vendre que leur propre production (cahier des charges du label « Bienvenue à la Ferme »).
- Les critères de sélection mettent l'accent sur l'origine des producteurs (Bouches-du-Rhône et Pays d'Aix en priorité), les démarches de qualité (agriculture biologique, raisonnée, AOC, Label rouge...).

>L'édition 2012

Positionnement géographique :

- Il serait question de repositionner le marché sur la même zone, à Plan de Campagne.
- Les Halles ont en effet bénéficié des flux importants de fréquentation générés par la zone commerciale (première zone de chalandise en Europe avec 800 000 consommateurs annuels).
- Elles se situent également sur le parcours d'approvisionnement de nombreux professionnels se rendant à Métro aux Pennes Mirabeau.

Terrain :

- Similaire à celui des deux précédentes éditions (environ 1 000m² afin d'accueillir un auvent de 750 m² et un espace parking).
- Caddies mis à disposition des consommateurs.
- Concernant le taux d'occupation du parking, qui s'est révélé problématique en 2011, une concertation avec l'association des commerçants est prévue (mise en place d'un dispositif de désengorgement ou d'un espace disponible plus important).

Produits et producteurs :

- La possibilité d'une plus grande diversification des produits est à l'étude (en viande et en pain notamment) avec la volonté, en parallèle, de maintenir à moins de 30 le nombre de producteurs à chaque marché.

Horaires :

- L'horaire d'ouverture réservée aux professionnels (de 16h30 à 17h00) est susceptible d'être modifiée (une petite trentaine de magasins et restaurateurs seulement sont venus s'approvisionner sur la Halle en moyenne en 2010 et 2011).

Editions futures :

- La pérennisation du marché sous forme de Halle en dur ou semi- dur pourrait être envisagée, à terme.

>Un groupe de travail associerait, à ce sujet, la CPA, la Chambre d'agriculture, les communes et acteurs concernés par la zone de Plan de Campagne, les financeurs potentiels, un bureau d'étude d'aménagement etc.

>Plan de financement estimatif pour 2012 (budget basé sur celui de l'édition 2011) :

Dépenses*	Montants	Recettes	Montants
Location auvent + barrières de sécurité	40 000 €	Communauté du Pays d'Aix	81 000 €
Campagne de communication, signalétique	31 000 €	Subventions (Conseil général et régional)	20 000 €
Fonctionnement (convention de partenariat Chambre d'agriculture 13)	50 000 €	Participation des producteurs	10 000 €
		Participation Chambre agriculture 13	10 000 €
TOTAUX	121 000 €		121 000 €

*Concernant le terrain : négociation prévue pour une mise à disposition gracieuse (en contrepartie, le commerçant bénéficie d'une fréquentation de sa structure en hausse).

VU l'exposé des motifs,
VU le Code général des collectivités territoriales ;
VU la délibération n°2004-A236 du Conseil communautaire du 17 décembre 2004 adoptant la Charte agricole du Pays d'Aix ;
VU la délibération n°2009_A143 du Conseil communautaire du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au bureau, et notamment celle de solliciter les participations financières des partenaires institutionnels ;

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** la reconduction de l'opération les Halles de producteurs « Terres de Provence » de mai à octobre 2012 ;

- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer tous les actes afférents à ce dossier et notamment les demandes de subventions auprès du Conseil régional PACA et du Conseil général des Bouches-du-Rhône ;

- **DIRE** que les dépenses liées à cette opération seront affectées sur les postes budgétaires correspondants qui présentent les disponibilités nécessaires.

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE BOUCHES-DU-RHÔNE

Halle de producteurs « Terres de Provence » à Plan de Campagne

Compte rendu de la réunion bilan du 22 novembre 2011

Présents :
C.Burle, *CPA*
A.Boulard, *CA 13*
L.Martin, *CPA*
S.Briançon, *CPA*
G.Galtier, C.Dagatti, C.Hardy *CA 13*
D.Daniel, *Elu des Pennes Mirabeau*
Agriculteurs
D.Collado, L.Reynaud, D.Chauvet, P.Chabert, G.Beysson, A.Bruno, A.Kerleau, G.Bour, JP.Brun, E.Selmandi, J.Prioul, C.Eymieux, R.Lerda, M.Lillamand, S.Mistral, C.Peireira, P.Ajouc, L.Pichat, F.Martinot, F.Navarro

Excusés : P.Linossier, E.Colliot, P.Huvet, S.Noisop, C.Vallain, A.Brieugne,

La réunion commence à 17h30

1/ COMMUNICATION

• **Fin Mai 2011**: Affichage Plan de Cpgne, Métro, gare de Marseille et d'Aix, Bus, Divers (OT, Mairies..), Radio France bleu, Courrier d'Aix, Flyers

•**Juin**: Agriculteur Provençal, Encarts dans la Provence, Europlan, Objectif Méditerranée, France Bleue

•**Septembre**: Europlan, Encarts la Provence

•**Tout au long du marché**: Métro Marseille et Gare d'Aix, flyers, divers articles dans la Provence en fonction des animations proposées, communiqués de presse, relation publiques.

Budget total: entre 25 000€ et 30 000€

2. ANIMATIONS

- Une nutritionniste d'INTERFEL est venue 2 fois (juin et juillet)
- 2 tombolas organisées avec des paniers à gagner.
- Distribution de questionnaires auprès des consommateurs
- Venue des Chefs cuisiniers pour préparer le salon de la Gastronomie à Châteauneuf le rouge.
- Distribution gratuite de concombres

3. Retour Questionnaires

Répartition géographique des consommateurs

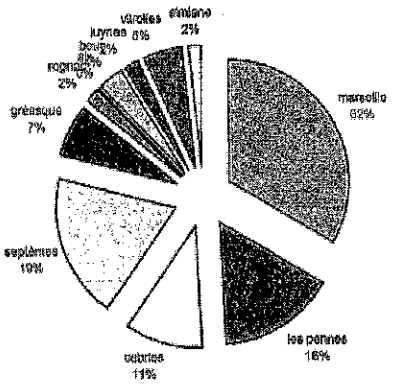

Une clientèle locale provenant du bassin de consommation
La plupart des consommateurs semblent provenir d'un cercle relativement étroit autour de la zone commerciale, nous touchons donc la clientèle traditionnelle de ce bassin de consommation mais peu au-delà.

49% des consommateurs sont venus grâce au bouche à oreille

35% grâce à la presse et affichages divers

Le consommateur type : public féminin et + de 45 ans

Comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous, plus de deux personnes sur trois sont des femmes et 80% ont plus de 45 ans.

NOMBRE Hommes	NOMBRE Femmes	Couples
17,24%	71,03%	11,72%

>61 ans	46 à 60 ans	31 à 45 ans	<31 ans
40%	30%	20%	10%

Quels sont les attraits principaux des ces Halles pour les consommateurs?

1- la qualité des produits
2- le prix
3- la relation directe avec le producteur
4- la proximité
5- conditionnement
6- horaires

Remarques diverses et variées:

- chariots,
- parking difficile,
- ouverture à l'année,
- prix,
- trouver du pain et de la viande,
- pérennité de la structure

4. SUIVI HALLES

Présence des agriculteurs

Mai: entre 20 et 22 producteurs
Juin: entre 25 et 28

Juillet: entre 26 et 28
Août : entre 26 et 28
Septembre: entre 20 et 26
Octobre: entre 17 et 23

Il y a **9** producteurs de la CPA (Eguilles, Trets, Puyloubier, Calas, Les Pennes)

Courbe de fréquentation

Juin: 2700 paniers/semaine
Juillet: 2400
Août: 2300
Septembre: 1250
Octobre: 1000

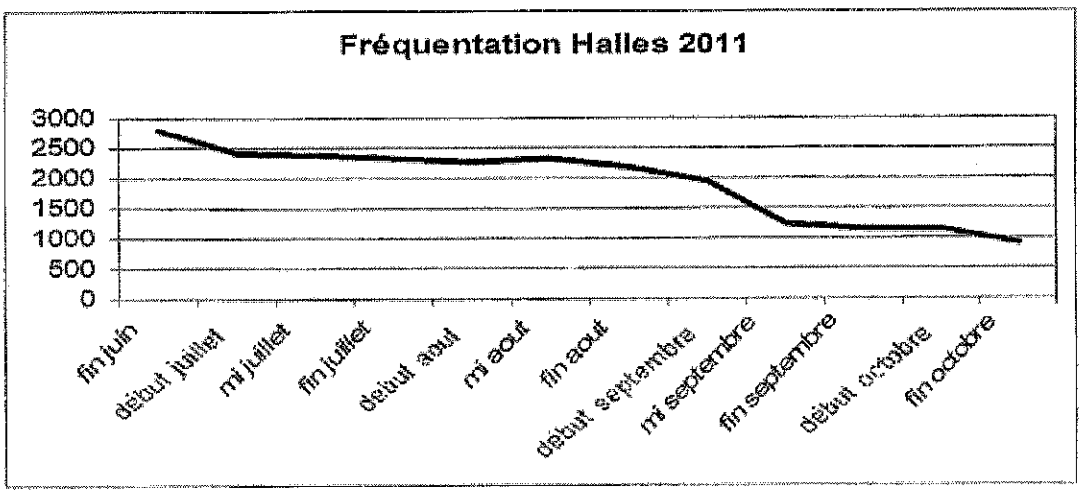

Un gros volume vendu : 5 tonnes de marchandise par jour de marché

En terme de volume, nous pouvons estimer à plus de 5 tonnes la marchandise écoulée par jour de marché les jours de grande influence comme le vendredi, ce qui représente en moyenne plus de 2000 caisses de capacité variable vendues en deux heures (entre 2 et 9 kg).

Courbe des prix

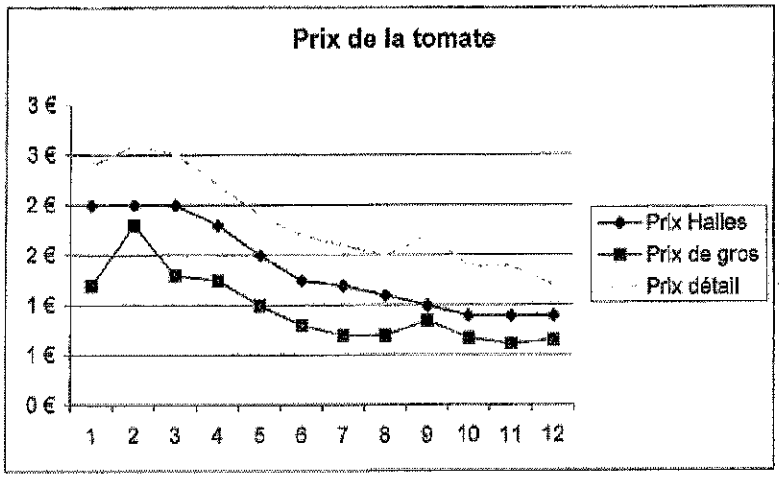
Prix de la tomate
3 €
3 €
2 €
2 €
1 €
1 €
0 €
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
Prix Halles
Prix de gros
Prix détail

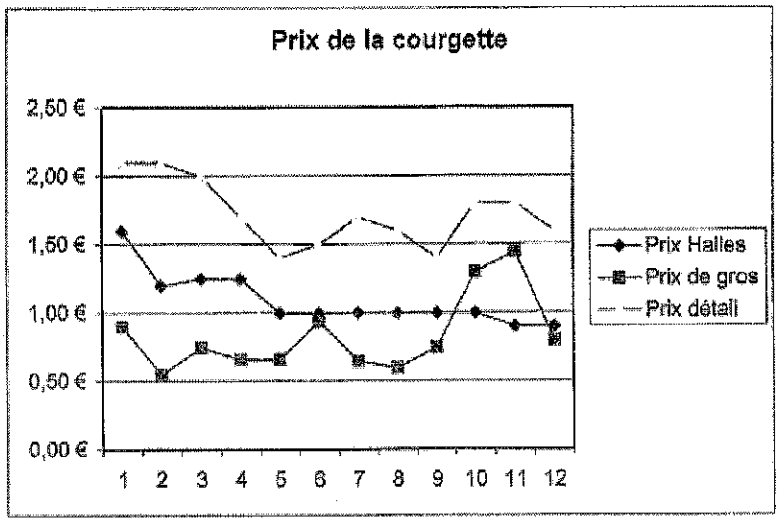
Prix de la courgette
2,50 €
2,00 €
1,50 €
1,00 €
0,50 €
0,00 €
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
Prix Halles
Prix de gros
Prix détail

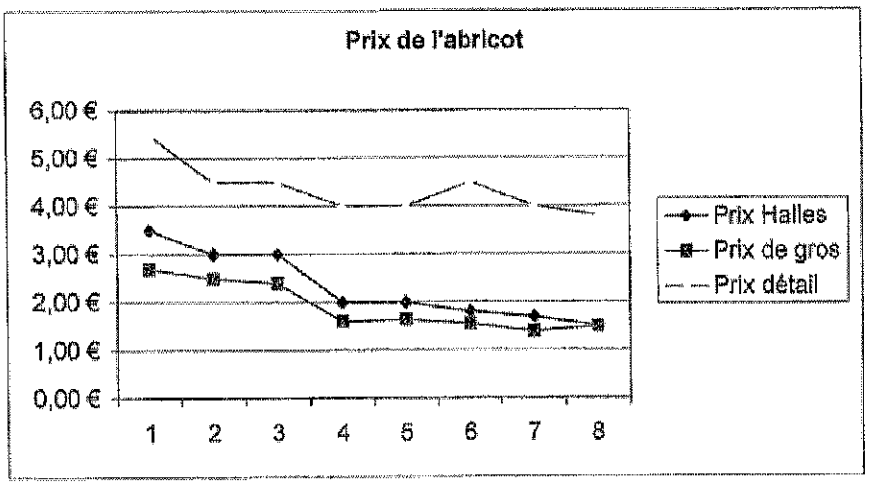
Prix de l'abricot
6,00 €
5,00 €
4,00 €
3,00 €
2,00 €
1,00 €
0,00 €
1 2 3 4 5 6 7 8
Prix Halles
Prix de gros
Prix détail

5. DIVERS

• Partenariat avec Truffaut

Le résultat est plutôt positif même si le magasin n'a pas atteint le même CA que l'année dernière.
Le parking restait un problème majeur.

• Remarques producteurs

Mêmes produits tous au même moment, faire des invitations auprès des professionnels, écoles..., difficulté pour garer les camions, une charte graphique pour que chaque producteur puisse mettre sa propre communication derrière son stand

Conclusion :

Le succès de cette seconde opération confirme une **attente forte des particuliers en matière d'approvisionnement de fruits et légumes frais, de saison et de qualité à un prix économique profitable** tant pour le consommateur que pour l'agriculteur.
Pour ces derniers, (quelle que soit leur taille), ce type de marché ouvre des **perspectives de développement et de diversification de leur production** dans la région.

HALLES 2012

Intervention de M.Burle :

Retour sur la baisse de fréquentation de septembre et octobre, il est soulevé le problème de la saturation du parking, cela aurait pu décourager les fidèles.
Pour essayer de remédier à ce problème, l'emplacement des Halles 2012 se fera certainement sur un autre terrain que celui de Truffaut.
Le parking en contre bas, devant les cuisines Guisti pourrait être intéressant, bonne visibilité, grand parking.

Le budget prévu pour 2012 est au minimum le même que celui de cette année.

Le but est de pérenniser la structure avant de monter d'autres Halles sur d'autres endroits stratégiques (Vitrolles, La Valentine...) .

Pour cela il faut trouver un terrain sur Plan de Campagne et construire une halle en semi dur, étendre le partenariat avec le CG13 et le Conseil Régional.

Pour l'année prochaine, il y aura le même nombre de producteurs par produit, ce sera juste élargi à de nouveaux produits si des producteurs se présentent (pain, viande...). Faire attention à ce que les producteurs ne se diversifient pas plus que cette année afin de ne pas se retrouver tous au même moment avec les mêmes produits.

Discussion sur les horaires et mois d'ouverture, à savoir s'il serait intéressant d'ouvrir les Halles toute l'année, ou à partir d'avril, de mai ? De 16h30 à 19h ?
Aucune décision stricte sur ce point n'a été prise.

Le bilan de l'année 2011 est plutôt positif et on en déduit que c'est un bon concept à garder.

La réunion se termine à 19h

2012_B040

OBJET : Agriculture et forêt - Halles de producteurs "Terres de Provence" - Bilan de la saison 2011 et projet 2012

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI

03 FEV. 2012